

LIMITATION DE GARANTIE.

Futronix France choisira de réparer ou de remplacer les unités présentant des défauts de pièces ou de fabrication pendant une période de 2 ans à compter de la date d'achat avec enregistrement en ligne dans le mois de l'achat

(Rubrique "Support puis enregistrement) sur le site: www.futronix.fr

La garantie de 2 ans est effective depuis le 1 Août 2009.

Pour le

Service de Garantie

, renvoyer l'unité au magasin où elle a été achetée.

ou à

Futronix France (S.A.V). ZAC de Fréjorgues Ouest. 82 rue Icare. 34130 -MAUGUIO. pour les produits achetés dans le réseau certifié Futronix France en Port Payé.

Pour le

S.A.V Hors Garantie

, l'unité peut être envoyée à Futronix France qui fera un diagnostic et un devis de réparation.